



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2018

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 34

Votants : 34

N° 3

OBJET :

PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEIL

**DEMANDE DE
SUBVENTION
D'INVESTISSEMENT**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté en session, sous la présidence de M. Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P. BONNET – M. MORGAND – A. CORNE – E. VOITELLIER – J.D. BARRAUD – C. DUMONT – J.M. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – R. LOVATY – C. BOUARD – C. CATARD – C. FAYOLLE – C. SEGUIN – N. COULANGE – P. COLAS – G. DURANTET – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – F. BOFFETY – A. CHAPUIS, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **14 SEP. 2018**

Publiée ou notifiée

le : **14 SEP. 2018**

Absents excusés :

Mme et MM. F. SZYPULA - J. GAILLARD - C. BENOIT - P. MONTAGNER, Vice-Présidents

Mme et MM. F. SEMONSUT – J.M. LAZZERINI - J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres

MM. J.P. BLANC - C. BERTIN - G. MARSONI – J. JOANNET, Membres

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-12,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, notamment la compétence « Enfance-Jeunesse »,

Vu l'examen par la commission N°3 du 3 septembre 2018,

Considérant que la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la prestation de service unique, souhaite que les structures d'accueil des jeunes enfants fournissent les repas ainsi que les couches aux familles durant le temps de garde,

.../...

Considérant que le tarif de prestation de service unique versé par la Caisse d'Allocations Familiales, est plus important lorsque les structures fournissent les repas et les couches aux familles,

Considérant les dispositions de la Caisse d'Allocations Familiales visant à accompagner financièrement les structures souhaitant proposer aux familles les prestations demandées dans le cadre de la prestation de service unique,

Considérant que la subvention d'investissement de la Caisse d'Allocations Familiales peut varier de 40 % à 80 % de taux de financement du projet,

Considérant le plan de financement prévisionnel estimant le budget des travaux sur l'ensemble des multi-accueils à 386 000 €,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'autoriser M. le Président ou son représentant, à solliciter au nom de la Communauté d'Agglomération, une subvention d'investissement auprès du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide :

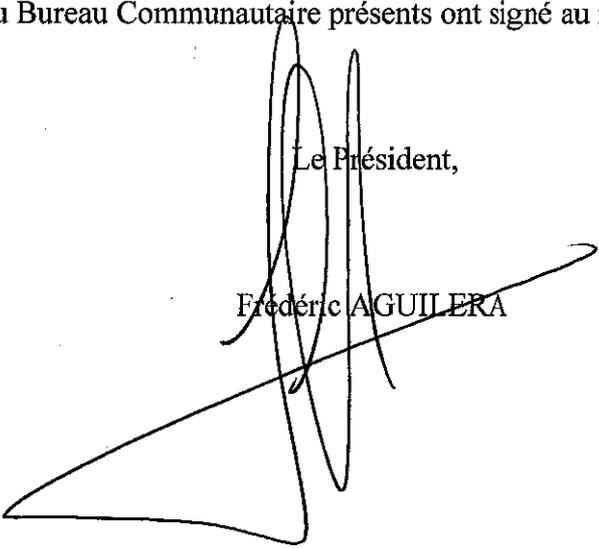
- adopte ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 13 septembre 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE

Objet de l'acte : 2018 - PETITE ENFANCE - MULTI-ACCUEIL - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Date de décision: 13/09/2018

Date de réception de l'accusé 14/09/2018

de réception :

Numéro de l'acte : 13sep2018_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180913-13sep2018_3-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .1

Domaines de competences par themes

Enseignement

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20180913-13SEP2018_3-DE-1-1_1.pdf)